

Logonna INFOS

N° 336
MAI - JUIN 2025



Ouverture du tiers lieu le 1er juin

3 | VIE MUNICIPALE

Le budget de la commune

12 | VIE ASSOCIATIVE

Zoom sur l'association NAMI

14 | CULTURE

Un printemps riche en événements



Dans ce numéro

Informations municipales	3
Le clin d'oeil	7
Action sociale	8
Vie économique	8
Environnement	9
Vie associative	12
Culture & animations	14



Pour suivre l'actualité de la commune, téléchargez l'application IntraMuros ou rendez-vous sur logonna-daoulas.bzh. Restez connecté(e)s sur Facebook et Instagram.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal Mardi 3 juin à 18h30

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/> ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique concernant la mise en œuvre de la vélo route sur notre territoire est organisée le **6 mai à 18h30 en mairie** de Logonna-Daoulas, en partenariat avec le Département du Finistère. Elle permettra notamment d'évoquer l'itinéraire et les aménagements de sécurité associés.

BUDGET PARTICIPATIF

La Municipalité souhaite permettre à chaque citoyen ou collectif de citoyens, habitant à Logonna-Daoulas, de proposer un projet d'amélioration du cadre de vie, financé par le budget de notre commune. Elle renouvelle donc l'édition du budget participatif.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site internet de la commune. Pour rappel, vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 30 juin 2025, au format papier à l'accueil de la mairie, ou sous format dématérialisé à : mairie@logonnadaoulas.bzh



INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL	
DÉCÈS	
<ul style="list-style-type: none"> - Anne LE BRETON, décédée le 4 janvier 2025 à Brest - Didier SCHLACTHER, décédé le 16 février 2025 à Issy-Les-Moulineaux (92) - François LE BOT, décédé le 30 mars 2025 à Daoulas 	

INFORMATIONS DE LA PAROISSE	
MAI Tous les samedis à 18h à L'Hôpital-Camfrout et les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol	
JUIN Les samedis à 18h à L'Hôpital-Camfrout Les dimanches à 9h30 à Daoulas Sauf le 8 juin, grande fête diocésaine à Brest - Penfeld à partir de 9h Il n'y aura dans le secteur qu'une messe à Rumengol à 11h Le 15 juin, pardon de Rumengol Le 22 juin, pardon de Saint Jean, messe à la chapelle Le 29 juin, pardon de Troan à la chapelle de L'Hôpital-Camfrout	

ENQUÊTE INSEE	
<p>L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.</p> <p>L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent sur la commune. Ces ménages seront interrogés par Mme LAGEAT enquêtrice de l'Insee ou un(e) enquêteur(rice) de l'Insee susceptible de la remplacer, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêtrice.</p> <p>La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.</p>	

NUMÉROS UTILES	
Mairie	02 98 20 60 98
Bibliothèque	02 98 20 66 29
Médecins	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
Infirmiers	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
Kinésithérapeutes	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
Orthophonistes	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
Antoine Taxi	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Dentiste de garde	02 98 90 55 77
CROSS CORSEN (sauvetage en mer)	196 VHF Canal 16
SPAC (7J/7 - 24h/24)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
Eau du Ponant	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité 7J/7 - 24h/24)	0 800 47 33 33
CLIC - Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
Relais Petite Enfance du Pays de Daoulas	02 98 25 87 26
Point accueil Ecoute Jeunes (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
Centre de Planification et d'Education familiale	02 98 21 80 20

CORRESPONDANTS LOCAUX	
Le Télégramme Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77 brunotelegramme@yahoo.fr	
Ouest France Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32	

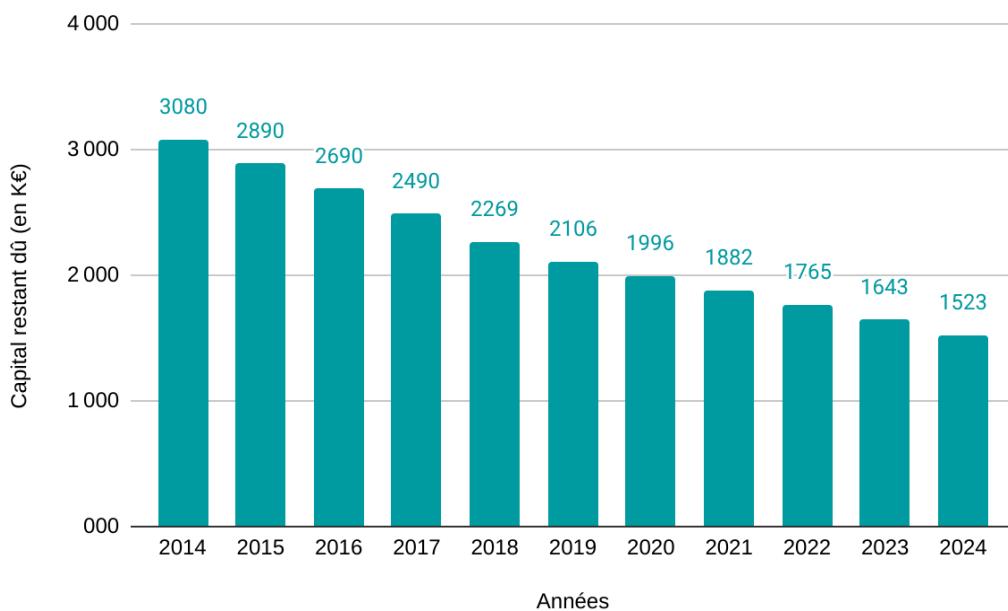
LE BUDGET DE LA COMMUNE

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont pris connaissance du bilan financier de la commune pour l'année 2024 en présence de Hervé Fayolle, Conseiller aux décideurs locaux du SGC de Landerneau.

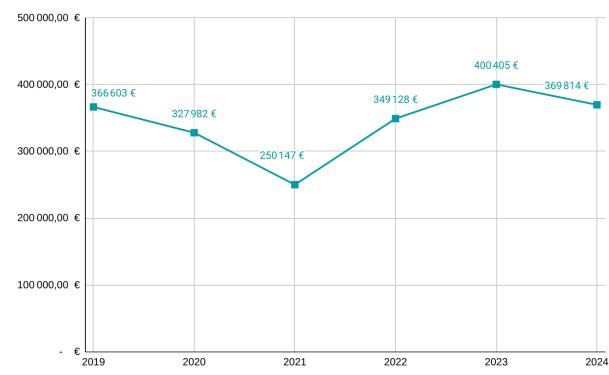
Celui-ci a présenté les résultats du compte financier unique de 2024 et confirmé la bonne situation financière de la commune maintenant une politique d'investissement à la fois dynamique et prudente.

Trois axes majeurs expliquent ces bons résultats :

- Un niveau de réserves financières solide, garantissant une marge de manœuvre pour l'avenir ;
- Une politique d'équipement soutenue, pour améliorer les infrastructures et les services ;
- Un désendettement constant, qui permet d'alléger les charges futures.



Grâce à une capacité d'autofinancement (CAF) très satisfaisante – c'est-à-dire l'écart entre les recettes et les charges réelles de fonctionnement – la commune peut financer ses projets sans avoir recours à l'emprunt.



Le résultat du compte financier unique de 2024 établi conjointement par M. le Maire, et la responsable du SGC de Landerneau est disponible sur le site internet de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/budget/>

LE BUDGET 2025

L'équipe municipale a adopté le budget primitif 2025 lors de ce conseil du 27 mars 2025.

Le budget prévisionnel pour 2025 s'élève à 2 173 442,29 € en fonctionnement et à 1 694 012,00 € en investissement.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la collectivité : personnel, entretien des bâtiments, services aux habitants, etc.

Les principales dépenses prévues en 2025 incluent notamment :

- La rénovation de voiries,
- Les dépenses d'énergie,
- Les subventions aux associations,
- Les participations aux structures intercommunales,
- Le lancement d'études préalables à la création d'un aménagement cyclable en direction du Bendy.

Les recettes de cette section sont constituées des impôts et taxes locales, des dotations de l'État ainsi que de l'excédent budgétaire 2024 reporté.

Les taux d'imposition restent inchangés pour 2025, et ce depuis 2015, confirmant la volonté municipale de ne pas alourdir la fiscalité locale.

La section d'investissement correspond à des projets plus importants (travaux d'envergure, d'équipements...).

Les principaux projets portés par la municipalité en 2025 seront la création d'un parc de loisirs paysager et la mise en valeur du jardin du souvenir.

Il conviendra également de finaliser la rénovation de l'ancienne mairie, avec pour objectif l'ouverture d'un tiers lieu — espace de coworking dont l'inauguration aura lieu au mois de juin. Nous retrouvons également en dépenses d'investissement des travaux programmés à l'école, au stade ainsi que des travaux de voirie et l'achat de matériels (matériels et engins, informatique notamment).

Ces investissements sont financés par les fonds propres de la collectivité, ainsi que par des subventions versées pour des projets précis par l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau Daoulas.

L'ensemble des informations relatives au budget primitif 2025 est également disponible sur le site de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/budget/>



DU NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES

La commune vient de réceptionner un nouveau tracteur équipé d'un bras épareuse. Cet engin, acquis auprès de la société MAZE de LANDIVISIAU pour un montant de 105 588 euros TTC, sera utilisé par les agents des services techniques dans les prochains jours. Il permettra notamment de perfectionner l'élagage des talus tout au long de l'année, dans le but de renforcer la sécurité des usagers de la route.

LE MAÎTRE MOT : POLYVALENCE

Être agent aux services techniques de Logonna-Daoulas suppose de la polyvalence. Récemment, un marsouin est venu s'échouer au niveau de Kernisi. Et comme à chaque fois un signalement est fait auprès d'Océanopolis qui détache un scientifique pour réaliser une prise d'échantillons. La carcasse du marsouin est ensuite prise en charge par le service d'équarrissage du secteur. S'ajoute à cela, bien sûr, un peu de travail administratif.



INCIVILITÉS...ENCORE...



Depuis maintenant plusieurs semaines, des dégradations sont commises sur des équipements communaux.

À titre d'exemple, le drapeau de l'Ukraine a été arraché et la hampe cassée à deux reprises. Le dérouleur de papier des toilettes publiques a été en partie brûlé, une vitre a été cassée sur les toilettes de la maison des anciens et la liste ne s'arrête malheureusement pas là. A cela s'ajoutent des dépôts sauvages réguliers au pied des containers de Beg Avel.

ACTION SOCIALE

LE CCAS

Le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) est un maillon essentiel de la solidarité locale, il met en œuvre la politique sociale de la commune en lien avec les institutions publiques et les associations. Il intervient dans l’accompagnement des personnes fragiles mais également dans le cadre d’actions de prévention et de lien social, telles que les après-midis intergénérationnelles en partenariat avec Log’ados, les sorties, animations (spectacle, diffusion de films) ou organisation du repas des aînés...

Le CCAS est présidé de droit par le Maire, et composé d’élus municipaux et de membres issus de la société civile (représentants d’associations, de structures sociales etc.). Ce fonctionnement garantit une écoute attentive des besoins locaux et une réactivité adaptée à chaque situation.

Dans le cadre de son volet accompagnement des publics fragiles, le CCAS peut attribuer, après étude des situations, des aides exceptionnelles. Il est un interlocuteur de proximité vers qui se tourner en cas de difficulté passagère ou pour être orienté vers les bons dispositifs. Mais il est important de souligner que les assistantes sociales du Département restent les professionnelles de référence pour l’analyse approfondie des situations sociales. Leur expertise est essentielle pour accompagner durablement les personnes, instruire les dossiers complexes, coordonner les aides, et orienter vers les dispositifs les plus adaptés.

CDAS Landerneau - 20 rue Amédée Belhommet - 29800 LANDERNEAU
02 98 85 35 33

TRAVAUX



André Postec, Leïla Henry, Romain Lefeuvre, Katy Sibiril

TIERS LIEU

Le chantier se termine, les futurs locataires vont pouvoir prendre possession des lieux sans tarder. L’équipe de suivi du chantier va bientôt pouvoir souffler.

Cet espace proposera des espaces de travail partagés ainsi que des bureaux privatisés. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie ou envoyer un mail à tierslieu@logonna-daoulas.bzh.

Les dates à retenir :

inauguration : vendredi 6 juin à 18h30

PORTE OUVERTES : samedi 7 juin de 10h à 12h

Après-midi intergénérationnel avec les jeunes de Log’Ado

Le Mercredi 4 juin

De 14h
à 17h

JOUONS
TOUS ENSEMBLE !



Salle Kejadenn
à Logonna-Daoulas



Ambiance conviviale garantie !

Ouvert à tous les séniors de Logonna-Daoulas sans inscription

Transport à la demande : 02 98 20 60 98



ECOLE

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2025

Pour la rentrée 2025, la scolarisation est obligatoire pour les enfants nés en 2022 (classe de Petite Section).

Les enfants nés en 2023 sont admis à l'école en classe de Toute Petite Section, dans la limite des places disponibles.

Ce nombre de places est déterminé par l'équipe enseignante, selon les inscriptions en classe de petite section, de la répartition des enfants dans les classes et du nombre d'enfants par classe.

Pour inscrire votre enfant (maternelle ou élémentaire):

- vous devez d'abord remplir la fiche d'inscription en Mairie.
- puis la présenter au directeur de l'école avec le livret de famille et le carnet de vaccinations (éventuellement le certificat de radiation de l'école précédente).

L'école maternelle accueillera chaque élève de PS (accompagné.e d'un parent) sur un temps de classe en mai ou juin.

Dès à présent, vous pouvez contacter le directeur :

par mail : ec.0291554G@ac-rennes.fr ou par téléphone 06 79 87 59 84

VIE ECONOMIQUE

COZ'IN FRIP Une friperie à Logonna !

Coz en breton veut dire "vieux", alors Jeanne Cozian a de l'humour et nommé sa boutique de vêtements deuxième main "Coz'in Frip" ! Par désir de développer le commerce local et de ne pas céder au tout en ligne, Jeanne a choisi de s'installer dans un local loué par la commune et de proposer une gamme de vêtements femmes, hommes et enfants. Tous les vêtements sont des articles d'occasion, soigneusement choisis par Jeanne, remis en état et vendus à des prix modérés.

La boutique est ouverte le lundi de 14h à 19h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, le vendredi de 15h à 20h30, le samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h30 et le dimanche de 15h à 19h (les horaires évolueront probablement avec la saison d'été). **Cozi'n Frip - Place Saint-Monna - 07 62 13 98 66**



L'ESPoudasse

"Tatie Cynthia" propose des plats faits maison et des tapas aux saveurs du monde à emporter. Elle prépare elle-même ses épices et cuisine des légumes produits localement. Donald et sa cave itinérante "l'Espoudasse" vous propose de découvrir des vins de petits producteurs dénichés par ses soins avec une large gamme de vins bio.

A partir du 14 mai, Cynthia et Donald seront présents tous les mercredis de 18h à 21h sur le parvis des voyageurs.

AU SECOURS DES HÉRISSONS : RODENTICIDES = DANGER !

Le hérisson d'Europe est une espèce relativement dépendante de son habitat, ce qui le rend fragile face à la détérioration de son environnement. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), vient de faire évoluer le statut du hérisson d'Europe de «préoccupation mineure » vers « quasi menacé ». L'espérance de vie des hérissons est passée d'une dizaine d'années à seulement deux ans en moyenne. Les hérissons commencent à se reproduire à l'âge de 12 mois environ et donnent généralement naissance à trois ou cinq petits pour chaque portée. Cela signifie que de nombreux hérissons peuvent se reproduire une fois, ou peut-être deux fois s'ils ont de la chance, en moyenne avant de mourir, à peine assez pour maintenir la population.

Les causes de ce déclin sont multiples : la perte de leur habitat liée aux aménagements urbains, la destruction des haies, la fragmentation de leur territoire, l'usage de pesticides, l'effondrement des populations d'insectes, les mutilations accidentelles et le danger des routes.

Outre ces causes, les hérissons sont aussi les victimes collatérales des rodenticides (anticoagulants utilisés pour tuer les rongeurs). L'exposition des hérissons aux anticoagulants peut être primaire, par ingestion directe d'appâts empoisonnés ou secondaire, par ingestion de proies contaminées (insectes, escargots, limaces...).

En France, la législation actuelle impose l'utilisation de boîtes d'appâtage afin d'optimiser la sécurité des espèces non ciblées. Cependant, ces boîtes représentent un danger pour les hérissons juvéniles de moins de 400 grammes, qui peuvent facilement pénétrer à l'intérieur, lorsque ces dernières sont posées directement au sol. Le code de l'environnement indique clairement l'obligation d'installer les boîtes d'appâts sur un support vertical d'une hauteur minimale de 40 centimètres, afin de les rendre inaccessibles aux jeunes hérissons. On peut aussi utiliser un répulsif naturel et non toxique contre les mollusques autour des appâts afin de protéger les hérissons d'une contamination secondaire par les limaces. Ce type de répulsif peut se trouver par une recherche sur Internet. Le mieux reste de ne pas utiliser de rodenticides. Pour ce faire, veiller à empêcher les rongeurs d'accéder à de la nourriture (grillages protecteurs, poubelles bien fermées, celliers bien rangés, etc.)

Que peut-on faire d'autre pour aider nos amis des jardins ?

- Laisser des tas de feuilles et de bois qui servent d'abri pour les hérissons.
- Installer des points d'eau peu profonds surtout en période chaude.
- Créer des passages dans le bas des clôtures, permettant aux hérissons de se déplacer librement entre les jardins.
- Planter des variétés adaptées : des herbacées touffues peuvent leur offrir un camouflage et un sentiment de sécurité.
- Éviter les pesticides qui peuvent gravement nuire aux hérissons et à leur habitat.
- Ne pas déranger les hérissons durant leur hibernation entre octobre et avril.
- Ne pas leur proposer de lait, qui peut leur être fatal.
- Ne pas brûler les tas de feuilles ou de bois : les hérissons peuvent s'y abriter et être blessés.
- Inspecter les lieux avant de passer la tondeuse ou la débroussailleuse.



Le petit bruit de « locomotive » de nos sympathiques compagnons, le soir, dans nos jardins, se fait de plus en plus rare ; aidons-les à s'y installer à nouveau et à y prospérer.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : UN ENGAGEMENT COMMUN POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SÉCURITÉ

Depuis 2025, un Plan National de Lutte contre le Frelon Asiatique à pattes jaunes a été mis en place pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à cette espèce invasive. Notre commune de Logonna Daoulas joue un rôle central dans le déploiement de ce plan en travaillant en étroite collaboration avec la FDGDON, le GDSA et le référent frelon asiatique local. Cette coordination garantit l'efficacité des actions sur le terrain.

Le plan vise à relever trois défis essentiels :

- La protection de la population, en évitant les attaques et donc les risques de piqûres ;
- La préservation de la biodiversité, en réduisant l'impact du frelon sur les espèces locales et les abeilles ;
- La protection des ruchers, pour soutenir l'apiculture et la pollinisation.

Parmi les mesures de lutte, la destruction des nids et le piégeage des fondatrices au printemps sont des priorités stratégiques. Ce dernier tend à limiter le développement des colonies en ciblant les reines fécondées. Cependant, il est crucial d'utiliser des pièges spécifiques et sélectifs pour préserver les autres espèces.

Des pièges efficaces et responsables

Seuls les pièges référencés par le plan de lutte sont autorisés, notamment les pièges japonais, les pièges coréens à ailes et les pièges nasses à grilles.

Les pièges de type « bouteille », à « cloche » ou « bocaux » sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise, même avec des adaptations, et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.

Les volontaires souhaitant devenir piégeurs sur le territoire sont encouragés à se manifester par mail à la mairie.

Comment agir si vous découvrez un nid ?

Si vous apercevez un nid de frelon asiatique, ne tentez pas de l'éliminer vous-même. Contactez immédiatement le référent local de la commune, qui prendra les mesures nécessaires pour intervenir en toute sécurité.

Ensemble, nous pouvons contribuer à protéger notre environnement et à assurer la sécurité de tous.

Contacts utiles

Référent frelon asiatique : mairie@logonna-daoulas.bzh
02 98 20 60 98

FDGDON : accueil@fdgdon29.com

GDS Bretagne : section.apicole@gds-bretagne.fr
07 61 25 86 02

Pour plus d'informations, consultez le site officiel
frelonasiatique.bzh



LE CYGNE EN RADE DE BREST - UNE ESPÈCE EN PROGRESSION

Par Gérard Six

Comment ne pas remarquer cet imposant et gracieux oiseau !

D'une bonne dizaine de kilos et d'une envergure de plus de deux mètres, son bec est rouge orangé avec tubercule frontal. Mâle et femelle sont semblables avec un poids légèrement différent (2 kg de plus pour le mâle).

Quand on ne le voit pas tout de suite, on peut être surpris, voire très impressionné par le bruit de son vol quand il s'approche par les airs, un réel vacarme ! Des quatre espèces de cygnes visibles en France, c'est le seul à produire un tel effet sonore.



- Le cygne chanteur avec son bec jaune et noir (visible souvent l'hiver en Finistère nord et venant d'Islande) est, lui, quasi silencieux en volant.
- Le cygne de Bewick, plus petit, bec jaune et noir également, est très occasionnel et venant de Russie.
- Le cygne noir, originaire d'Australie (assez grand, bec rouge/orange avec une barre blanche au bout) est, lui, rarement visible (Crozon, Ouessant...).

Sur nos côtes, il fait partie des nombreuses grandes formes ailées blanches, tels l'aigrette garzette (long bec noir, méditerranéenne à l'origine et chez nous seulement depuis 30 ans), le héron garde-bœufs (court bec jaune, lui ressemblant fort), et enfin la spatule blanche au très long bec si particulier.

Le cygne est en forte expansion. Ses effectifs en rade de Brest sont passés d'une vingtaine dans les années 2000 à 40 en 2018 puis plus de 100 en 2025 ! (Comptages annuels Wetlands / Bretagne Vivante)

Les gros effectifs sont principalement à chercher du côté du Tinduff à Plougastel (jusqu'à 30), la rivière du Faou (25), Daoulas (10) et quelques-uns à Logonna.

INSTALLATION D'UNE AIRE DE COMPOSTAGE

C'est sous un soleil radieux que l'aire de compostage de proximité a été inaugurée le vendredi 11 avril en présence de plusieurs habitants d'ores et déjà intéressées par le dispositif de compostage partagé, installé place du Marché.

Cette initiative de la communauté d'agglomération consiste à mettre à disposition des habitants, deux composteurs en bois dans lesquels peuvent être déposés l'ensemble des bio déchets produits, dans le but de favoriser le tri et la valorisation. Gilles CALVEZ est l'élu référent de cette nouvelle pratique vertueuse pour notre environnement. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de la mairie où un seau pour vos déchets pourra vous être remis.



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

L'ASSOCIATION FRANCO-JAPONAISE DE LOGONNA • NAMI

Au Japon, il existe un terme pour dire que chaque rencontre est une expérience unique dans une vie, qui ne pourra jamais se reproduire. Ce terme est « Ichigo-Ichié », signifiant occasion précieuse à ne pas gaspiller, chaque rencontre est une chance dans sa vie.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de fonder L'Association Franco-Japonaise de LOGONNA • NAMI en juin 2021, elle a pour objet de créer des liens d'échanges actifs et divertissants entre la région de Logonna-Daoulas et le Japon afin d'offrir une version plus exacte et plus humaine du Japon.

« NAMI » signifie « vague » et est imprégné de l'espoir que chaque rencontre soit comme une vague ! Nous partageons le même plaisir avec 60 membres.

Nous proposons divers ateliers autour du Japon pour découvrir et promouvoir la culture du Soleil-Levant. L'association organise également des ateliers culturels japonais pour les parents et les enfants, non seulement au sein de l'association, mais aussi en collaboration avec différentes médiathèques.



Depuis 2022, l'association organise chaque année, au mois de juin, un Festival dédié à la culture 100% japonaise. Grâce au soutien de tous, notre Japan Festival est un succès d'année en année, avec un nombre de visiteurs qui ne cesse de croître, et le prochain festival du 7 juin sera à la hauteur de son nom en accueillant un grand nombre d'exposants japonais transformant ainsi le rêve des Finistériens amoureux du Japon en réalité.

Une semaine avant le festival, le **samedi 31 mai**, un **concert de musique japonaise** aura lieu au **Paul Art's Café à Daoulas à 19h**.

Afin que cet évènement soit encore plus réussi, nous recherchons activement des personnes bénévoles désirant s'impliquer au sein de notre équipe aux différentes activités !



Programme du festival :
<https://assologojapon.wixsite.com/nami>



association.nami

UNE NOUVELLE PAGE POUR LE CENTRE NAUTIQUE



Depuis le 1er avril, la Route des Pingouins, avec son partenaire Loisirs Mer Découverte, est officiellement aux commandes du centre nautique de Logonna-Daoulas, succédant à Don Bosco.

Depuis 2019, La Route des Pingouins, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, rénove des lieux abandonnés sur le littoral du Finistère pour leur donner une nouvelle vie. Membre de l'Economie Sociale et Solidaire depuis 2022, ses projets s'inscrivent dans une logique de développement durable du territoire. LMD, gestionnaire du club nautique de Pléneuf-Val-André, porte l'activité nautisme et environnement à Moulin Mer, tout en accompagnant La Route des Pingouins dans l'adaptation de ses gîtes pour des séjours adaptés. De plus, l'association MMProjet, œuvrant pour la culture à Logonna-Daoulas, collaborera au développement des offres culturelles.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE AVEC LES ALLIÉS, DU 8 MAI 1945.

Les Logonnais et surtout les jeunes avec leurs parents, sont invités à participer aux cérémonies organisées dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération de la France et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec le soutien du Conseil Départemental du Finistère, selon le programme suivant :

Mercredi 7 mai à 17h00, rendez-vous à Daoulas, pour trois dépôts de gerbes suivis d'un recueillement, tout d'abord devant la Stèle de la Résistante Anne Corre, (à côté de la pharmacie), puis juste à côté, devant la Stèle du Résistant Jean Kernéis, tous deux morts en Déportation, et nous terminerons face au garage Renault, devant la Stèle en hommage à Louis Le Bot et François Rouzic, tués lors des combats pour la Libération de Daoulas. Nous aurons également une pensée pour les autres victimes civiles des deux communes.

Nous prendrons ensuite le verre de l'amitié, au moulin du Pont, offert par les Anciens Combattants. Nota : privilégier le stationnement sur le parking du Valy, face au Moulin du Pont.

Jeudi 8 mai à 10h15, courte cérémonie devant le Monument aux Morts de Daoulas, (rendez-vous à 10h10 près du Porche de l'Abbaye, pour y descendre en cortège). Allocutions, dépôt de gerbe et recueillement.

Rendez-vous ensuite à Logonna pour la Commémoration complète à 11h00 devant le Monument aux Morts, place Saint Monna.

Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité de Logonna, à l'issue de la cérémonie. Un repas sera ensuite servi à la Grignotière pour les adhérents Anciens Combattants et veuves.

NOUVELLE ASSOCIATION : MYOSITIS - EN MARCHE POUR ALZHEIMER



Une nouvelle association vient de voir le jour à Logonna : Myosotis – en marche pour Alzheimer.

Le projet a commencé en mars 2025, et est porté par des jeunes habitantes de la commune. Leur objectif est simple : récolter de l'argent qui sera ensuite reversé à des fondations finançant les recherches pour la maladie d'Alzheimer.

Même si cela peut sembler fou pour des lycéennes, la petite équipe travaille d'arrache pieds pour organiser plusieurs événements sur la commune, comme des courses caritatives ou des conférences de sensibilisation en compagnie de médecins et de familles touchées par la maladie, en passant par des compétitions de pétanque ou encore une vente de chocolats pour Noël.

Elles espèrent pouvoir créer des moments de convivialité, d'échanges intergénérationnels, et ce pour soutenir une cause qui leur tient à cœur. Vous retrouverez les informations et l'actualité de l'association sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook, ainsi que sur le site internet <https://myosotis-alzheimer.fr/>

CONCERT CHORALES

Cette année, la chorale Log'A'Rythmes souffle ses 25 bougies le 1er Juin prochain à Logonna ! Un quart de siècle de passion, de voix mêlées et de concerts partagés. 64 choristes, répartis en quatre pupitres, chantent sous la baguette et le piano inspirés de Gildas Vijay Rousseau.

Mozart, Schubert, Vivaldi... Oui, le grand répertoire classique est au rendez-vous. Mais notre cœur bat aussi au rythme de la chanson française et internationale, pour que chacun y trouve sa mélodie.

Le 1er Juin à 15H00 à Logonna Daoulas : Les 25 ans de Log'A'Rythmes avec la chorale « La côte des légendes » de Lesneven

Et si vous osiez pousser la porte ? Que vous chantiez sous votre douche ou en public, votre voix a sa place parmi nous !

Venez écouter, venez chanter, venez vibrer !

Nous n'attendons plus que vous le lundi (hors vacances scolaires) de 19h15 à 20h45 à la salle Kéjadenn. Page Facebook : Chorale Log'A'Rythmes'



AU FIL DE L'EAU

Deux randonnées nautiques partiront de Daoulas le dimanche 29 juin, à 9h00 pour une découverte de la rade en Kayak ou en paddle. Une 7ème édition organisée par les communes de Logonna-Daoulas, Loperhet et Daoulas avec l'appui des centres nautiques de Rostiviec et de Logonna-Daoulas.

Au départ de Daoulas, les participants pourront choisir leur destination : le port de Rostiviec ou la grève du Yelen. S'ils s'orientent vers Logonna, ils pourront faire une halte à Pors Beach pour reprendre quelques forces avant d'être accueillis à destination avec une dégustation d'huîtres, de vin blanc, et de crêpes.



La musique baignera la grève avec le groupe "Les Trois J". Trois musiciens : Julian TEXIER, guitare et chant, Julien BATAILLE, guitare et chant et Jean QUILLIVIC, saxophone, revisiteront avec brio le répertoire du jazz manouche. Un répertoire basé autour des compositions de Django Reinhardt, une formule acoustique, légère, joyeuse et pleine de swing, parfaite pour clore cette journée nautique.



LA NATURE SAUVAGE EN NOIR & BLANC

du 30 avril au 30 mai

Exposition dessin

Mairie de
LAGONNA-DAOULAS



EXPOSITION CLÉMENT ANDRÉ

Âgé de 24 ans et passionné par la nature depuis toujours, Clément découvre le dessin en 2020, pendant le premier confinement. Cette période fut le déclencheur d'une véritable passion qu'il développe depuis.

Il oriente sa vie autour de la nature en suivant un master en écologie littorale et en effectuant actuellement un service civique sur le suivi d'espèces à la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Nicolas des Glénan. Aussi désire-t-il transmettre cette passion à travers ses dessins.

Il travaille en noir et blanc, au crayon et au marqueur fin. Ce choix volontaire permet de se concentrer sur l'essentiel : les contrastes, les ombres et les lumières, les lignes et les textures. En s'affranchissant de la couleur, il cherche à mettre en valeur la structure même de l'animal. Chaque trait devient alors un moyen d'exprimer la sensibilité du vivant.

Son approche artistique s'inscrit dans une démarche naturaliste, avec l'envie de valoriser la biodiversité qui nous entoure. À travers cette exposition, il souhaite partager un regard sensible sur le monde animal, et inviter chacun à en apprécier la beauté, souvent discrète, mais toujours précieuse.

**Salle du conseil municipal du 30 AVRIL AU 30 MAI,
aux heures d'ouverture de la mairie.**

EXPOSITION PAULE LECHIFFLART

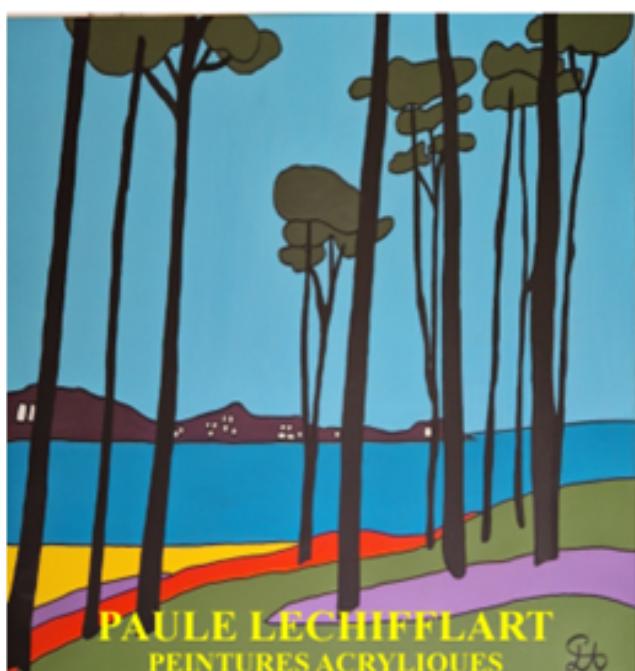
Depuis son enfance, Paule Lechiffkart dessine, peint et crée également des objets. Après avoir mis en scène un personnage éléphantesque sur le thème du Ying et du yang, elle crée des petites Bigoudènes. D'abord sur fond neutre, elles ont petit à petit pris place dans des paysages bretons. Depuis 10 ans, les personnages ont disparu et laissent place aux paysages.

Inspirée par les peintres attirés par la Bretagne tels, Kerga, Henri Rivière, Félix Vallotton... Elle utilise pour ses tableaux l'acrylique et la technique de l'aplat cloisonné. Ils mettent en avant les effets d'atmosphères, de variation de la lumière, le tracé précis des formes et leur coloriage en aplat. Sans ombres, la profondeur du paysage est créée par la composition en diagonale qui mène l'œil du spectateur, la superposition des ciels, de la mer et la simplification des formes cernées par un trait. Paule expose en collectif ou individuellement.

En 2024, elle expose un tableau au Grand Palais dans le cadre d'« art Capital » salon de la peinture ou au salon de Plestin les Grèves en 2025.

**Vous pourrez rencontrer PAULE, les 4 et 19 juin et le 1er juillet ou la suivre sur Facebook : TILIVIOU
Salle du conseil municipal du 1ER JUIN AU 7 JUILLET
aux heures d'ouverture de la mairie**

EXPOSITION DE TABLEAUX MAIRIE DE LOGONNA DAOULAS DU 1 JUIN AU 7 JUILLET 2025



« Je te dirai toujours des histoires »

concert-lecture



Logonna-Daoulas – Salle Kejadenn
vendredi 23 mai 2025 – 19h

Entrée libre

Poèmes de Baudelaire, Hugo, Verlaine, Rilke, Stagnaro...
Musiques de Schumann, Fauré, Saint-Saëns, Debussy, Bonis...

Ensemble le Déluge

Bertrand Pazos – comédien

Pauline Bartissol – violoncelle

Laurent Wagschal – piano

en partenariat avec les Amis d'André Stagnaro



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor

29460 Logonna-Daoulas

02 98 20 60 98

mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 / 17h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h / 12h - 13h30 / 17h

Mercredi : 8h30 / 12h

Samedi : 9h / 12h (le premier samedi du mois)